

BARBARA RONCHI



ROSCHDY ZEM

Elisa Zanetti a été condamnée pour un crime dont elle dit ne presque rien se rappeler.  
Dix ans plus tard, le professeur Alaoui, criminologue de renom, rouvre son dossier.

Un face-à-face tendu s'engage entre les deux.

Peu à peu, les souvenirs enfouis refont surface, et avec eux, une vérité bien plus complexe qu'il n'y paraît.  
Jusqu'où peut-on aller pour entrer dans l'esprit d'une criminelle ?  
D'après une histoire vraie.



#### UNE AFFAIRE HORS DU COMMUN

«C'est en 2014 que la journaliste Franca Leosini avait pour la première fois porté cette affaire à l'écran, dans son émission phare de la Rai. Dans l'affaire Stefania Albertani (Elisa Zanetti dans le film), condamnée à vingt ans de réclusion pour le meurtre de sa sœur et la tentative d'assassinat de ses parents, Leosini avait confié avoir été particulièrement marquée : «Au tribunal, elle n'avait pas prononcé un mot. À moi, elle a tout expliqué. C'est elle qui m'a cherchée.»

#### UNE PREMIÈRE HISTORIQUE EN ITALIE

Cette histoire était, dès le départ, appelée à faire date. C'est la première fois en Italie où les neurosciences ont été admises dans un procès et ont pesé de façon déterminante sur la peine prononcée. Et la première fois qu'une protagoniste d'une telle affaire révélait à la télévision ce qu'elle avait soigneusement gardé sous silence pendant toute la durée du procès.

#### QUI EST STEFANIA ALBERTANI ?

Vingt-six ans au moment des faits, en 2009, géomètre, fille d'entrepreneurs de la région de Côme, Stefania Albertani est une jeune femme d'une intelligence remarquable, mais habitée de façon sinistre par une double personnalité. Un alter ego clandestin qui la possède, la domine, et oriente à son insu ses actes, même les plus féroces. Condamnée à 20 ans de prison, assortis de 3 ans d'hôpital psychiatrique, elle avait initialement été jugée pénalement responsable, avant

qu'une expertise neuroscientifique ne diagnostique chez elle un dysfonctionnement du lobe frontal et une forme de semi-irresponsabilité mentale.

#### ÉCOUTER SANS JUGER

Les criminologues Adolfo Ceretti et Lorenzo Natali la rencontrent pour la première fois 12 ans après le meurtre, sans intention rédemptrice, avec un objectif strictement scientifique. C'est précisément ce détachement, et la patience qu'il suppose, qui crée les conditions d'un vrai cheminement : partant du déni, Stefania retrouve progressivement la mémoire consciente de ses actes. C'est elle qui, au détour d'un entretien, prononcera la phrase qui donnera son titre à leur livre : «Je voulais la tuer. J'ai dû m'avouer à moi-même qu'en réalité, je voulais la faire.»

#### UN FILM À CONTRE-COURANT

C'est de cette matière complexe que naît L'Affaire Zanetti, réalisé par Leonardo di Costanzo, Prix œcuménique à la Mostra de Venise. Un film résolument à contre-courant d'un cinéma qui, souvent, a transformé la justice en vengeance, offrant au public ce même désarroi éthique et affectif qui a guidé le regard de son réalisateur tout au long de l'écriture et de la mise en scène. »

ELLE Italie, septembre 2025  
Par Carlotta Sisti - Publié le 03/09/2025

LE 3 JUIN AU CINÉMA

[f/nourfilmscinema](https://www.nourfilmscinema.com) [t/nourfilms](https://www.nourfilms.com) [i/nour\\_films](https://www.nourfilms.com) [nourfilms.com](https://www.nourfilms.com)

Matériel presse disponible sur [www.nourfilms.com](https://www.nourfilms.com)

PEUT-ON ENTRER  
DANS L'ESPRIT  
D'UNE CRIMINELLE ?

# L'AFFAIRE ZANETTI

UN FILM DE  
LEONARDO DI COSTANZO

LE 3 JUIN AU CINÉMA

DIEGO RIBON

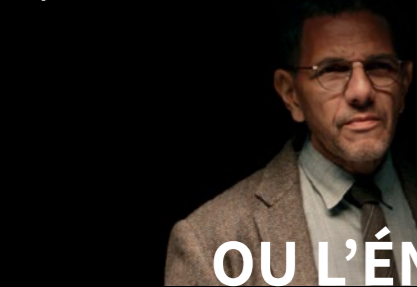
AVEC LA PARTICIPATION DE VALERIA GOLINO

UNE PRODUCTION TEMPESTA CARLO CRESTO DINA EN COLLABORATION AVEC RAI CINEMA EN COPRODUCTION AVEC AMMA FILMS PRODUCTIONS EN COPRODUCTION AVEC RSI RADIOTELEVISIONE SVIZZERA LETTRE RÉALISÉE GRÂCE À LA CONTRIBUTION DES FONDIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL AVEC LE SOUTIEN DE UFFICIO FEDERALE DELLA CULTURA (UE) AVEC LE SOUTIEN DE ICM FILM COMMISSION SUISSO-ITALIENNE RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE EMILIA ROMAGNA FILM COMMISSION ET LE SOUTIEN DE TICINO FILM COMMISSION VENTES INTERNATIONALES RAI CINEMA INTERNATIONAL DISTRIBUTION AVEC BARBARA RONCHI ROSCHDY ZEM DIEGO RIBON GIORGIO MONTAVINI HIPPOLYTE GARARDI MONICA COLENA ROBERTA DA SOLLER MARCO BRINZI AVEC LA PARTICIPATION DE VALERIA GOLINO DIRECTEUR DE PRODUCTION ALESSANDRO STELLA ASSISTANT RÉALISATEUR DAVID MARIA PILOTI CASTING MASSIMO APOLLONI (I.I.C.B.) CASTING INTERNATIONAL MATHILDE SNOOGHASS CONSULTANT ARTISTIQUE ET COACH D'ACTEURS ANTONIO CALONE MUSIQUE ORIGINALE GIORGIO MATTEO ARI OLIVERO COSTUMES BETTINA PONTICIA MAQUILLAGE ET COIFFURE JEAN COTIER MONTAGE SONORE DANIELA BASSANI MONTAGE SONORE MAXENCE CHEVANY PRISES DE SON XAVIER LAVOUREL DÉCORIS LUCA SERVINO MONTAGE CARLOTTA CRISTIANI PHOTOGRAPHE LUCA RICAZZI COPRODUIT PAR MICHELA PINI ET AMEL SOUDANI PRODUIT PAR CARLO CRESTO DINA MANUELA MELISSANO ET PAOLO DEL BOROZZO POUR RAI CINEMA ÉCRIT PAR LEONARDO DI COSTANZO BRUNO OLIVIERO ET VALERIA SANTILLA RÉALISÉ PAR LEONARDO DI COSTANZO

# NOTE D'INTENTION

L'idée du film est née pendant l'écriture et la production de *Ariaferma*, mon film précédent, et, d'une certaine manière, il en constitue une prolongation. Alors que *Ariaferma* était un film sur les relations humaines à l'intérieur des murs d'une prison, laissant volontairement hors champ les crimes commis par les détenus, *L'Affaire Zanetti* raconte au contraire un voyage intérieur — celui d'une femme ayant commis un acte de violence extrême. Le film s'inspire des recherches des criminologues Adolfo Ceretti et Lorenzo Natali, qui étudient depuis des années les comportements violents et les auteurs de crimes odieux — y compris ceux qui ne trouvent pas leur origine dans la marginalité sociale ou les troubles psychiatriques. Des crimes qui bouleversent profondément l'imaginaire précisément parce qu'ils sont commis par des individus en apparence ordinaires.

Elisa Zanetti est un personnage dont on perçoit la souffrance, mais aussi la froideur et la capacité à manipuler. En suivant son récit, nous oscillons entre la compréhension de sa transformation intérieure et le rejet profond d'une personne capable d'un tel acte.



## L'AFFAIRE ZANETTI OU L'ÉNIGME DU PASSAGE À L'ACTE

*L'Affaire Zanetti* traite du passage à l'acte meurtrier et des énigmes qu'il soulève pour qui cherche à le comprendre, au-delà du jugement et du châtement que la justice doit prononcer face à cette transgression majeure de l'ordre humain. Bien qu'il ne fasse jamais explicitement référence à la psychanalyse, le film entre en résonance avec un savoir constitué au début du XXe siècle qui tentait de donner du sens à des comportements et des symptômes paraissant insensés, y compris certains crimes.

Au XIXe siècle, la psychiatrie se construit comme une science cherchant à considérer la folie comme une maladie et à comprendre les causes de la criminalité. Elle rencontre alors le droit et la morale autour d'une question toujours actuelle : un criminel est-il pleinement responsable de ses actes ou certains crimes relèvent-ils de la maladie mentale ?

Le film prolonge cette interrogation en montrant que comprendre la mécanique intime d'un crime ne vise pas seulement à atténuer une responsabilité, mais aussi à permettre au sujet d'assumer son acte. Le crime est souvent accompagné de déni et de méconnaissance de soi. Cette idée rejoint d'ailleurs la fonction de la justice restaurative.

L'histoire de la criminologie a longtemps été marquée par des théories héréditaires cherchant à définir le « criminel-né ». Aujourd'hui encore, certaines approches tendent à attribuer les troubles psychiques à des causes génétiques ou neurologiques. À l'inverse, la psychanalyse lit le crime comme l'effet de pulsions inconscientes et d'un rapport troublé à la culpabilité. Ce film apparaît comme une illustration particulièrement forte de cette approche.

Le passage à l'acte fascine par sa violence et son irrationalité. Lacan s'était déjà intéressé au crime des sœurs Papin afin d'approcher la « folie meurtrière ». Freud, quant à lui, a montré que l'agressivité est constitutive de l'humain et que la véritable question est de savoir pourquoi, le plus souvent, elle ne conduit pas au passage à l'acte. C'est dans cette perspective théorique que le film prend toute sa force. Ce crime a inspiré la psychanalyse

# DU RÉALISATEUR



mais aussi les artistes puisqu'il est repris par Jean Genet dans *Les Bonnes* et par Claude Chabrol dans son film *La Cérémonie*.

À travers la relation entre un criminologue et une jeune femme ayant tué et brûlé sa sœur, le film explore les liens entre culpabilité, refoulement et responsabilité. Grâce à une écoute sincère mais sans complaisance, le criminologue aide Elisa à dépasser le déni et l'amnésie qui entourent son acte. Peu à peu, elle peut affronter la réalité du crime et en assumer la responsabilité.

Le problème de la responsabilité du crime et de l'irresponsabilité du criminel traverse toute l'histoire de la psychiatrie, de la criminologie et de la psychanalyse et mène à certaines apories si l'on s'en tient à des définitions trop strictes. De l'article 64 du Code pénal de 1810 aux refontes successives, on voit la difficulté qu'il y a à attribuer la responsabilité d'un acte aussi « fou » à un sujet sensé tout en reconnaissant les déterminations inconscientes qui peuvent le traverser.

Le film met ainsi en lumière la tension entre logique judiciaire et logique psychanalytique. La justice cherche à déterminer la responsabilité et la sanction ; la psychanalyse tente de comprendre la logique inconsciente qui sous-tend l'acte. Cette démarche peut choquer moralement, notamment parce qu'elle conduit à éprouver une forme d'empathie pour la criminelle. Pourtant, c'est précisément ce travail qui permet à Elisa de sortir du déni et de prendre conscience de sa culpabilité.

Le film suggère enfin qu'un crime d'une telle violence restera toujours en partie énigmatique. Mais il montre aussi comment la culpabilité, le désir de reconnaissance et les blessures familiales peuvent participer au passage à l'acte. Dans une perspective freudienne, le crime peut même apparaître comme une manière de donner une cause concrète à une culpabilité déjà présente.

À travers ce cheminement douloureux vers la remémoration, Elisa devient progressivement sujet de son histoire et de ses actes. Le film montre ainsi que le travail thérapeutique ne consiste ni à effacer le crime ni à l'excuser, mais à permettre une prise de conscience par la parole et la mémoire.

Lysiane Lamantowicz (psychiatre, psychanalyste)



## L'AFFAIRE ZANETTI : UN VÉRITABLE FILM « CRIMINOLOGIQUE » ?

Longtemps la criminologie à l'écran a surtout porté sur les enquêtes, la place des profilers, des criminologues géniaux et en général marqués par divers travers obsessionnels (Hercule Poirot, Sherlock Holmes, Monk, Professeur T, Profilage, HPI, ...).

Il aura fallu attendre, dans le domaine de la fiction, la sortie de « Je verrai toujours vos visages », pour entrer dans un espace bien plus profond, plus réel, au cœur des processus de compréhension des « personnalités criminelles » et de leur acceptation de la responsabilité.

L'affaire Zanetti complète cette approche nouvelle, plus sobre mais bien plus intéressante.

En 2009, Stefania Albertani, a tué sa sœur, brûlé le corps, puis a tenté de tuer sa mère et enfin de se suicider. Ces crimes ont suscité un vif intérêt médiatique, en Italie et au-delà. Le procès était également sans précédent : les neurosciences ont été largement utilisées afin d'évaluer la responsabilité de Stefania Albertani au moment des faits.

À la suite de tests neuropsychologiques et d'examens cérébraux révélant une diminution de la matière grise dans les lobes frontaux, une démence partielle a été reconnue et la peine a été réduite à vingt ans d'emprisonnement, auxquels s'ajoutent trois ans à passer dans un hôpital psychiatrique. Tout au long du procès et longtemps après, Stefania Albertani a affirmé ne garder aucun souvenir de ses actes.

Le film, basé sur un livre rapportant les dialogues entre Adolfo Ceretti et Lorenzo Natali, les psychocriminologues et auteurs de l'ouvrage, et Stefania Albertani, qui se sont déroulés en 2018 et 2019 au sein de la prison de Milan. Les deux scientifiques ont souhaité dépasser une approche binaire, qui considère le crime comme le résultat de facteurs soit psychologiques, soit sociaux, pour s'intéresser plutôt à l'interaction entre le monde intérieur de l'auteur et le monde extérieur qui l'entoure (et avec lequel il négocie constamment), une interaction dénommée « cosmologie violente ».



Pour eux, écouter le récit des criminels permet une compréhension plus large de la violence en mettant en lumière les dimensions symboliques, émotionnelles et éthiques de ce qui a été commis, dévoilant ainsi le sens et la signification subjectifs de leurs actes. Ils s'inspirent de la théorie de l'interactionnisme radical mais enrichissent cette approche avec les outils de la criminologie narrative, de la criminologie philosophique et de la sociologie phénoménologique.

Le film arrive à raconter onze entretiens avec Stefania Albertani, à qui un espace sans jugement est proposé, dans lequel, elle devient l'auteure à la fois de son récit personnel et de l'histoire du crime qu'elle a commis, parvenant ainsi à une nouvelle vérité narrative personnelle.

Les entretiens se concentrent principalement sur trois aspects : l'acte violent, le récit de soi (perception de soi et émotions) et l'image (et la perception) des victimes, en vue d'une acceptation du crime et d'une possible reconnaissance de la responsabilité.

Les acteurs accompagnent et guident le spectateur à travers un cheminement dans la tête de la criminelle, entre prise en compte du réel, sortie du déni, acceptation non seulement des crimes commis mais aussi de l'intention cachée derrière ses actes.

Un film sincère, en sobriété, permettant de comprendre la démarche toujours complexe de la recherche de la vérité, pas seulement judiciaires mais aussi personnelle.

Une nouvelle étape de la relation entre la criminologie du réel et le cinéma. Pour apprendre, pour comprendre, pour réfléchir.

Alain BAUER

Professeur émérite de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, associé aux universités de New York et Shanghai, Auteur d'*Une autre histoire du Crime*, First 2026.

